

L'Onu veut nous imposer un monde sans frontières et une immigration massive



Le « Pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » sera signé les 10 et 11 décembre par la France et de nombreux pays. Mais il y aura de fortes défections dont beaucoup en Europe.

Au nom des droits de l'homme, l'ONU impose sa vision d'un monde sans frontières, où les migrations seraient inéluctables et constitueraient forcément un bienfait et une richesse pour les pays d'accueil. Elle dénie aux peuples leur droit de protéger leur identité, de contrôler leurs frontières et, plus généralement, d'assurer leur survie.

Elle prévoit de faire taire les voix discordantes.

En martelant cette rhétorique, les Nations unies cherchent à instaurer comme une évidence le fait que n'importe quel individu pourrait s'installer dans n'importe quel pays, s'y intégrer sans problème dans un mélange de cultures forcément bénéfique. Aussi, s'inscrivant dans la logique de l'ONU, à Marrakech, notre président signera un texte qui permet, selon

lui, au nom des droits de l'homme, de pousser les États à se plier à l'idée d'une libre migration et à professer le credo officiel des bienfaits de celle-ci.

Pourtant, le pacte fait l'objet de toutes les attentions et de nombreuses tensions. Plus la date de la signature approche, plus les critiques et les défections augmentent.

Mais au fond, de quoi s'agit-il ?

Quelle est l'origine du pacte ?

Tout a commencé le 19 septembre 2016 avec la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Les pays membres de l'ONU prévoient alors la signature d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'objectif affiché : le « renforcement de la coopération relative aux migrations internationales sous tous leurs aspects ».

Le texte part ainsi du constat « qu'aucun État ne peut gérer seul la question des migrations » et donc qu'ensemble, avec une meilleure coopération, les États peuvent réduire les tragédies liées à la migration et combattre le trafic d'êtres humains.

Ainsi, pour le président de l'assemblée générale de l'ONU, Miroslav Lajcak, le pacte peut contribuer à « tirer parti des avantages de la migration et à atténuer les risques. Il peut fournir une nouvelle plate-forme de coopération. Et cela peut être une ressource pour trouver le juste équilibre entre les droits des peuples et la souveraineté des États ».

Les négociations sur ce pacte ont débuté en avril 2017 pour aboutir à un texte final le 13 juillet 2018. Les 193 États qui ont participé au processus ont rendez-vous à Marrakech les 10 et 11 décembre prochains pour adopter le texte.

Quel est son contenu ?

Après 18 mois de discussions, les États se sont accordés sur un texte de 41 pages permettant d'aboutir à des migrations plus sûres, ordonnées et régulières. Apparemment, le pacte est juridiquement non contraignant mais n'en reste pas moins un

texte porteur d'un message et d'engagements forts qui suscitent de nombreuses inquiétudes.

Concrètement, il fixe 23 objectifs précis et, pour chacun de ces objectifs, les mesures nécessaires pour l'atteindre. Les plus importants seront explicités prochainement.

Qui signera le pacte à Marrakech ?

Au départ, tous les pays membres des Nations unies (193 pays) ont entamé les discussions pour élaborer ce Pacte mondial. Mais en cours de route, plusieurs pays ont fait défection, à commencer par les États-Unis, en décembre 2017, qui ont considéré que le pacte était incompatible avec leur politique migratoire.

Quelques mois plus tard, en juillet 2018, la Hongrie, pays hostile à l'accueil des migrants, a suivi le même chemin. En octobre dernier, c'était au tour de l'Autriche, où l'extrême droite est au pouvoir, d'annoncer qu'elle ne signerait pas le pacte. Et depuis, la liste des réticents ne fait que s'allonger. La République tchèque et la Bulgarie ont, elles aussi, déclaré qu'elles se retireraient du pacte, la Pologne menace de suivre, tout comme la Croatie et l'Italie. En Belgique, on le sait, le débat fait rage.

En Allemagne, une formation politique majeure y est opposée. Dernièrement, c'est Israël, par la voix de son Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui a fait savoir qu'il ne signerait pas le texte et contrôlerait ses frontières contre l'arrivée de migrants illégaux.

Les arguments avancés par les pays réfractaires au pacte considèrent que le texte va créer un précédent juridique et le risque que la migration libre devienne un droit.

Toutefois, si la défection de nombreux pays paraît un coup dur pour l'ONU, l'adoption du pacte les 10 et 11 décembre prochains à Marrakech ne pourra pas être empêchée.

En conclusion

Avec ce pacte migratoire de l'ONU, tous les ingrédients sont

réunis pour amplifier un phénomène d'immigration massive et incontrôlée sans précédent en Europe et provoquer à terme, à coup sûr, des confrontations, voire des guerres civiles.

Si l'ONU est devenue une machine subversive utilisée pour détruire l'Europe, aucune organisation ne peut durablement s'opposer à la volonté des peuples sans générer une violence extrême.

Alors nous, Français, résistons à ce pacte criminel et sauvegardons notre souveraineté nationale ! Il est encore temps. Le peuple peut et doit s'opposer à la signature de cet acte qui condamne la France à une mort certaine !

Christian PIQUEMAL

Président du Cercle de Citoyens Patriotes

